

Correspondance

Comment contraindre le pouvoir et les patrons à garantir les 550 emplois des salariés de la raffinerie Petroplus ?

Par Bruno Ricque,
militant syndicaliste en Seine-Maritime

Petroplus... Dans le département de Seine-Maritime, on ne parle que de cela, tout particulièrement entre militants syndicaux. La fermeture de la raffinerie et le licenciement de 550 salariés, tout le monde sait ce que cela signifie pour les villes de Petit-Couronne et Grand-Couronne : plus de 2 500 emplois sont menacés (Butagaz, Lubrizol...). Nous sommes nombreux à participer aux rassemblements appelés à la raffinerie par l'intersyndicale.

Les assemblées sont massives, attentives et disciplinées. Il n'y a pas de folklore. L'inquiétude est palpable.

VISITE DES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE

Les candidats à la présidentielle se bousculent à la raffinerie ces derniers jours. Il n'y a pas d'hostilité de la part des ouvriers. On a même entendu : « On sait bien que c'est la campagne électorale... mais c'est quand même bien qu'ils soient venus, si ça peut faire parler de nous. » Et en même temps, il n'y a pas vraiment d'illusions.

Il faut se mettre à la place de ce salarié de Petroplus qui exprime son angoisse au journaliste de *Paris-Normandie* (6 janvier) en déclarant : « On n'est même pas sûrs d'être payés en janvier ! », et entend cette envolée lyrique de François Hollande : « Nous devons faire de la question de Petroplus une grande question par rapport au redressement productif que j'ai mis au cœur de mes priorités pour la prochaine élection... Merci pour votre combat, et pour votre pays. » Cela fait quand même drôle d'entendre ça.

Le lendemain, c'était Jean-Luc Mélenchon. Même tonalité : « Gardez courage, ayez confiance en vous-mêmes, serrez-vous les coudes, tenez bon, vous vous battez pour votre dignité, mais vous vous battez pour quelque chose de plus grand que vous qui est l'intérêt du pays et de tous ceux qui vous regardent... »

D'accord, d'accord, l'intérêt du pays, tout ça... mais dans l'immédiat, qu'est-ce qu'ils deviennent les 550 salariés de Petroplus ? Un militant CGT fait remarquer : « Mélenchon a dit des choses justes sur la finance, mais il demande que la BCE (Banque centrale européenne — NDLR) joue son rôle. Et bien, précisément, la BCE joue son rôle... en détruisant les emplois. »

Les salariés de l'entreprise Petroplus bloquent le dépôt de Grand-Couronne près de Rouen, le 6 janvier.



UNE DISCUSSION QUI REVIENT EN PERMANENCE

Notre problème à nous, militants et responsables ouvriers, élections ou pas, c'est : comment contraindre le pouvoir et les patrons à garantir les 550 emplois ? C'est la discussion qui revient aujourd'hui en permanence, tout particulièrement entre les militants syndicalistes du département.

Parmi les mots d'ordre avancés par la CGT, il en ressort un qui devrait, pour moi, constituer l'axe de la bataille pour empêcher l'engrenage des « reprises » multiples avec leur cortège de licenciements : c'est la « réquisition ». Cet axe est contradictoire avec le cinéma du « renforcement des lois environnementales européennes » dont on nous abreuve tous les jours.

A partir de là, il y a une question : qu'est-ce qui pourrait contraindre ce gouvernement à la réquisition ?

Ce ne sont pas les discours des candidats, aussi compatissants soient-ils — y compris quand Mélenchon se tourne vers le président de la République pour le rappeler à son « devoir » et « prononcer la réquisition ».

Qu'est-ce qui pourrait contraindre le gouvernement à réquisitionner l'entreprise ?

Ce gouvernement qui a accordé généreusement en 2008 des millions d'euros pour ren-

flouer les banques, et se déclare aujourd'hui « incapable » de forcer ces mêmes banques à débloquer le milliard de dollars indispensable à l'alimentation en carburant de la raffinerie.

LES MÉTHODES TRADITIONNELLES DE LA LUTTE DES CLASSES

Quelle est la seule menace qui pourrait immédiatement y contraindre ce gouvernement, qui a organisé durant des années une politique d'importation massive de carburant raffiné pour pousser, au nom de la concurrence, les raffineries à plus de « compétitivité » ?

Existe-t-il autre chose qu'un blocage immédiat de toute importation de carburant raffiné, un blocage organisé dans l'unité par les syndicats sur les ports, combiné au blocage des raffineries, pour contraindre « l'Etat » à céder (lui que tout le monde supplie de jouer son rôle) ?

J'ai fait part de ces réflexions dans une lettre que je fais circuler autour de moi.

Des militants m'ont dit leurs doutes : « D'accord avec toi, mais en a-t-on les moyens ? »

Je ne dis pas que c'est simple, mais ne faut-il pas commencer par poser la question ?

On en revient à la discussion que nous avons eue au moment de la mobilisation pour le retrait de la « réforme » des retraites !

On en revient concrètement à la question de la rupture et de la réappropriation des méthodes traditionnelles de la lutte des classes, et donc à la discussion que nous avons eue à la conférence nationale de délégués du 26 novembre. C'est de cela qu'il nous faut discuter d'urgence. ■

“On en revient à la discussion que nous avons eue au moment de la mobilisation pour le retrait de la “réforme” des retraites”

Signez, faites signer l'appel de la conférence du 26 novembre

En France, après un premier plan le 24 août, le gouvernement a, le 7 novembre, annoncé un second plan d'austerité encore plus sévère. Plan jugé insuffisant par Bruxelles, qui exige des mesures supplémentaires mettant en cause acquis sociaux et garanties collectives (en particulier la Sécurité sociale et les retraites), tandis que le patronat multiplie les plans de restructuration-démantèlement et de licenciements dans l'industrie.

413 militants, réunis en conférence à Paris le 26 novembre 2011, après avoir débattu de la

situation, considèrent que, plus que jamais, « il revient au mouvement ouvrier de s'unir au-delà des divergences compréhensibles » pour bloquer cette logique infernale qui voit la « dictature de la dette » menacer toutes les conquêtes, l'indépendance des organisations ouvrières, et donc ce qui constitue les fondements mêmes de la démocratie.

C'est pourquoi notre conférence s'adresse à tous les militants ouvriers et démocrates, aux paysans : par l'unité, il est possible de mettre en échec cette politique réactionnaire et d'imposer le retrait du plan Fillon-Sar-

kozy et de toutes les mesures anti-ouvrières prises par le gouvernement sur ordre de l'Union européenne.

Nous appelons les militants, démocrates et travailleurs : — à contresigner cet appel et à le diffuser massivement ; — à se regrouper dans des comités locaux afin de contribuer à organiser la résistance, dans le respect des prérogatives des organisations, pour le retrait de ces mesures et ainsi mettre en échec les plans imposés par l'Union européenne. ■

UNITÉ POUR LE RETRAIT DES PLANS D'AUSTERITÉ DICTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE, LE FMI, LA BCE !

Pour tout contact :
appel2juillet@gmail.com
Michel Allain : 14, rue Emile-Zola,
appt 215, 92600 Asnières-sur-Seine
Philippe Selva :
14, rue de La Boétie, 91210 Draveil

ÉDITORIAL

On n'y touche pas !

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

L'emploi est au cœur de tous les discours. Campagne électorale oblige, il n'y a, paraît-il, pas de sujet qui préoccupe davantage nos candidats et « grands » responsables politiques. S'agirait-il d'interdire les 6 800 suppressions d'emplois à PSA, de réquisitionner le site de Petroplus, de garantir l'emploi des salariés de SeaFrance ?

Vous n'y êtes pas. Pour « gagner la bataille de l'emploi », il faut... développer la compétitivité des entreprises. Et, pour cela, abaisser le coût du travail.

La « reprise » (partielle, et pour combien de temps ?) de l'industrie automobile aux Etats-Unis est donnée en exemple. Rappelons qu'au préalable, le syndicat UAW de General Motors (GM) avait accepté le licenciement de 21 000 salariés, la remise en cause des régimes d'assurance maladie et de retraite, le versement de 20 milliards de dollars de la caisse de retraite pour recapitaliser l'entreprise, et le renoncement à 10 milliards de dollars dus par le patron à la caisse de retraite gérée par le syndicat !

Mais ce qui aux Etats-Unis se négocie entreprise par entreprise constitue en France une seule et unique institution ouvrière : la Sécurité sociale. La Sécu « *ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal* » aurait dit La Fontaine.

Depuis l'instauration de la CSG, plus de 200 milliards d'euros prélevés sur la Sécurité sociale ont été offerts en exonérations aux patrons. Pour la seule année 2009 : 30 milliards d'euros d'exonérations, bien plus que le prétendu déficit. Mais les capitalistes veulent aller plus loin. Madame Parisot revendique de récupérer 80 milliards d'euros sur le salaire différé qui appartient aux travailleurs. C'est l'objectif du projet de loi Sarkozy qui prétend transférer le financement de la Sécurité sociale sur l'impôt. Transfert qui permettrait au gouvernement de réduire la Sécu à peau de chagrin et d'utiliser cet argent à d'autres fins. Il s'agit donc bien de confisquer ce qui appartient à la classe ouvrière : son salaire différé.

Ici, les travailleurs sont, malheureusement, confrontés à un problème majeur : le consensus général, parmi ceux qui se réclament des intérêts des travailleurs, pour accepter ce tour de passe-passe. En tête de ce consensus, le Parti socialiste se dit opposé à la TVA sociale mais propose de transférer une partie de son financement sur l'impôt. Président (PS) de la Cour des comptes, Didier Migaud appelle à « *un redressement rapide des comptes publics* » et dénonce les dépenses de Sécurité sociale qui « *représentent 46 % des dépenses publiques et ne peuvent plus être financées à crédit* ».

Qu'on arrête de vouloir nous faire prendre des vessies pour des lanternes ! La Sécurité sociale ne relève pas de la « *dépense publique* ». C'est du salaire différé, propriété de la classe ouvrière, c'est en ces termes qu'elle a été arrachée en 1945. La seule attitude conforme aux intérêts des travailleurs serait que ceux qui prétendent parler en leur nom reviennent à ce qui était naguère la position commune du mouvement ouvrier : la Sécu nous appartient, c'est celle de 1945, c'est notre salaire différé, on n'y touche pas (1) !

(1) A propos d'emplois : combien de dizaines de milliers immédiatement créés à la Sécurité sociale, dans les hôpitaux, les centres de santé et de PMI, dès lors que l'on rétablit la Sécu sur ses bases, celles du salaire différé et de la solidarité ouvrière ?

Les Scop, “un nouveau projet de civilisation postcapitaliste” ?

Depuis des semaines, avec une débauche des plus grands moyens médiatiques, le sort et l'avenir de plus de 880 salariés de SeaFrance, à Calais, semble suspendu à un feuilleton invraisemblable sur la « faisabilité » ou pas de la reprise de l'entreprise sous forme de société coopérative ouvrière de production (Scop), proposition mise en avant par le médiatique Didier Cappelletti, responsable local de la CFDT.

Au fil des jours, le consensus s'organise autour de ce scénario.

Nicolas Sarkozy prend lui-même les choses en main en proposant que la SNCF verse aux salariés des indemnités supralégales leur permettant de financer ce projet estimé à 50 millions d'euros.

Notons que cela revient à prescrire et faire accepter les licenciements, purement et simplement.

Puis, il propose que la SNCF rachète ses propres bateaux — la SNCF détient 100 % du capital de SeaFrance — pour les louer à un prix modique à la Scop dont M. Cappelletti deviendrait le P-DG élu.

Les dirigeants du Parti socialiste entrent en scène. Dans une déclaration datée du 3 janvier, le PS se félicite de la décision de Sarkozy : « Il semble que Nicolas Sarkozy ait finalement décidé de soutenir les salariés de SeaFrance dans leur projet de reprise de l'entreprise sous forme de Scop. Cette volte face est positive... et mérite d'être rapidement précisée. »

De son côté, l'éditorialiste de *l'Humanité* (9 janvier) ne tarit pas d'éloge : « A SeaFrance comme ailleurs, par l'élaboration de Scop comme alternative aux modes de gestion actuels et aux délocalisations (...), nous sentons cet irascible souhait de s'en mêler, de ne pas laisser les patrons du CAC décider seuls de nos sorts communs (...). La vraie feuille de route, simple et audacieuse tient en quelques mots : une réflexion inédite pour un nouveau projet de civilisation postcapitaliste. »

Le journal du PCF cite Jean-Luc Mélenchon, candidat du Front de gauche à la présidentielle : les Scop, dit-il, « sont une des formes de la prise de pouvoir et d'implication dans le pouvoir ». Lundi 8 janvier, le tribunal de commerce de Paris a prononcé la liquidation définitive de SeaFrance. Une panacée, les Scop ? Un exemple à suivre, SeaFrance ? Informations ouvrières ouvre le dossier.

P. P.

SeaFrance : à quoi a servi le projet de Scop ?

Soutenu par Nicolas Sarkozy et “la gauche”, le projet a accompagné la liquidation de l'entreprise et de ses 880 employés.

Interview

“On n'a cessé de répéter que l'Etat devait reprendre SeaFrance”

Marc Sagot, délégué CGT de SeaFrance

SeaFrance mis en liquidation judiciaire... Comment en est-on arrivé là ?

Il y a vingt-cinq ans, SeaFrance était l'armement naval de la SNCF, et il y a trois ans, on y comptait encore plus de 1 600 salariés. Au fil des années, le déficit s'est accru et il y a eu un premier plan social en 2009, à la suite d'une médiation demandée par la CFDT. Nous, à la CGT, on estimait qu'il y avait assez d'éléments pour exiger que la SNCF recapitalise l'entreprise à hauteur de 60 millions d'euros. SeaFrance est une filiale de la SNCF, entreprise de droit privé avec, comme unique actionnaire, la SNCF. Il reste encore actuellement un cinquantaine de salariés avec le statut SNCF chez les sédentaires. Le premier plan social concernait 482 emplois. Il y a eu des départs volontaires, des dispositifs de préretraite à 52 ans (au lieu de 55). Le déficit a continué à augmenter et il y a eu un deuxième plan social qui a abouti à un total, pour les deux plans, de 725 suppressions d'emplois. Il y a eu des licenciés repris en CDD, encore des préretraites, un reclassement proposé à la SNCF (une quinzaine ont accepté). Donc, actuellement, il reste 880 salariés.

Le deuxième plan social n'a pas suffi. Nous, à la CGT, on voulait éviter le tribunal de commerce. La CFDT pensait que ce serait mieux. Et quand le 16 novembre le tribunal a décidé la liquidation judiciaire et qu'on a vu leurs syndiqués manifester leur contentement, on s'est dit : “C'est quoi là ? C'est fou !” Il faut savoir qu'il y a eu un coup de force de l'administration judiciaire la nuit d'avant : ils ont décidé de mettre les bateaux à quai. 750 CRS et gardes mobiles sont arrivés. Il y a même eu le GIGN à bord du frétier. Depuis, les bateaux sont immobilisés.

A quel concurrents privés SeaFrance doit faire face ?

La concurrence directe, c'est P&O. Son actionnaire principal est Dubaï Ports, des Emirats arabes unis. Ils sont sous pavillon britannique, avec sept à huit nationalités à bord... dumping social, déréglementation... Un sacré concurrent. Eux, ils renflouent leur entreprise quand ils veulent, et nous, l'Etat n'a pas le droit de venir à notre secours ! Il y a aussi DFDS, à Dunkerque, un groupe danois, et bien sûr, le concurrent ferroviaire Eurotunnel.

Sarkozy est intervenu pour soutenir le projet de SCOP porté par la CFDT, et aussi le conseil régional...

Percheron, le président PS du conseil régional, nous avait déjà reçus en juillet. Le conseil régional nous assurait de son soutien. Le 24 novembre, il a délibéré sur SeaFrance, et promis un prêt de dix millions d'euros pour la SCOP. Mais il ne connaissait pas encore le business plan. C'était une délibération de principe. Pour l'instant, le conseil régional est prêt à nous aider pour “une solution qui préserverait l'emploi”. Et pour que ce soit eurocompatible, il faudrait créer une structure externe à l'entreprise, un peu comme Brittany Ferries dont le conseil régional de Normandie possède plusieurs bateaux.

Sur le fond, que penses-tu de ce projet de SCOP ?

Nous ne sommes pas contre les SCOP. Mais on est dans un secteur particulier, sur un marché hyper concurrentiel, qui subit une guerre tarifaire exacerbée. Un bateau, cela coûte 180 millions d'euros. Pour que la SCOP fonctionne, il faudrait un partenaire industriel très solide financièrement. De toute façon, il est clair qu'on veut faire disparaître SeaFrance du paysage transManche. Déjà la construction du tunnel sous la Manche, puis ensuite la suppression du duty free signifiaient la mort de SeaFrance. A la CGT on plaide la préméditation. Tout a été fait pour que SeaFrance en arrive à cette extrémité. En 1987, un article du *Marin* titrait déjà : « Privatisation de l'armement naval SNCF ? » Cette affaire remonte à Matusalem... La SNCF nous a toujours dit que le transport maritime n'était pas le cœur de métier ! Quand

on pense qu'elle recyclerait les personnels en conducteurs de bus au cas où SeaFrance serait liquidée... les bus, c'est devenu le cœur de métier ? Nous, on a une vision : il faut pouvoir ouvrir un service public de transport pour se rendre d'un point à un autre, par terre, par mer, en dessous... une véritable chaîne publique de transport. Dans tout ça, c'est le pavillon français qui est visé, voué à disparaître. Et quand on sait que 90 % des marchandises voyagent par mer...

Que proposes-tu alors ?

On n'a cessé de répéter que l'Etat devait reprendre SeaFrance. Quand il y a eu les incendies dans le tunnel, heureusement qu'on était là pour prolonger l'activité SNCF. J'ai entendu Bernard Thibault, notre secrétaire confédéral, déclarer que SeaFrance a toute sa place dans le service public.

La SNCF est toujours propriétaire, elle doit assumer ses responsabilités. C'est trop facile d'avoir emmené l'entreprise là où elle est, c'est-à-dire

à la faillite, puis de dire aux salariés : « Maintenant débrouillez-vous, voilà une indemnité, si vous voulez reprendre votre entreprise, libre à vous... » La SNCF nous dit : « Ce n'est pas nous qui ne voulons pas recapitaliser, c'est la Commission européenne qui nous l'interdit. » C'est vrai, et c'est une énorme connerie. En 2005, il y a eu l'expression citoyenne où la majorité des Français a dit non à l'Union européenne. Force est de constater que nos politiques de droite comme de gauche, en alternance au gouvernement, à deux ou trois exceptions près qui relèvent à mon avis plus d'une opportunité politique que d'une pensée sincère, ont fait la promotion de cette Europe-là. Et aujourd'hui, ils viennent se cacher derrière le paravent de la Commission européenne, en disant : « C'est pas nous, c'est l'Union européenne », alors que c'est eux qui l'ont mise en place, à l'encontre de la décision démocratique des Français. Le scandale est aussi là.

Il y a quelques années, on préconisait déjà un rapprochement avec Brittany Ferries pour faire face à la concurrence des entreprises à bas coût. Dans cet esprit, on verrait bien la création d'une société d'économie mixte. La région est d'accord. SeaFrance disparaîtrait et naîtrait une nouvelle entreprise. Brittany Ferries voudrait être majoritaire d'un tel consortium, mais je ne pense pas qu'ils en aient les moyens.

Il y a aussi DFDS, les Danois. Il y a trois ans, ils avaient fait des propositions, mais la CFDT avait refusé. On voit où ça nous a menés. Même s'il y a des petites guerres syndicales, c'est l'intérêt des salariés qui doit prédominer. Mais là, on a affaire à une véritable secte mafieuse, des gens dangereux. Je suis conscient qu'en jouant salariés contre salariés, CFDT contre CGT, ou encore contre non syndiqués, on fait le jeu des patrons. Mais le ver est dans le fruit depuis longtemps. Si c'est DFDS le reprenneur, on demande que le pavillon français soit maintenu. Quant aux emplois... ils avaient parlé de 500 ou 600 emplois maintenus... La SNCF reprendrait les autres... Mais changer de métier c'est difficile, changer d'entreprise c'est difficile, alors changer de métier, d'entreprise et de région !

Il faudra bien en finir avec ce modèle économique. On marche sur la tête. Les deux cancers de la société, c'est l'accumulation et la spéculation. Quand on aura traité ces problèmes-là, ça ira nettement mieux !

Propos recueillis par Christian GUFFROY,
le 6 janvier 2012 ■

Eclairage

Les quatre bateaux de SeaFrance : SeaFrance est une entreprise de transport maritime entre Calais et Douvres, avec une flotte de trois car ferries passagers, Rodin, Berlioz et Molière, et un frétier pour les camions, le Nord-Pas-de-Calais.



Calais, le 10 janvier 2012.

POINT DE VUE

“Le feuilleton de la Scop est bien commode pour escamoter les vraies questions”



Dominique Maillot, Dreux (Eure-et-Loir)

Il y a deux ans presque jour pour jour, la presse nationale montait une fantastique campagne sur le même thème de la « Scop » au moment de la liquidation du site Philips, à Dreux. Campagne spectaculaire reposant sur

une simple photographie, diffusée sur un blog de quelques militants du NPA, d'un tas de palettes entassées dans un hangar avec une affichette écrite à la main : « *On fabrique, on vend, on se paye.* » Enorme escroquerie qui a été vite éventée quand, lors d'une visite en grande pompe des médias nationaux, locaux et régionaux à une assemblée générale du personnel avec les syndicats, les seules images tournées ont montré des salariés unis et déterminés à se battre en direction des pouvoirs publics pour exiger le maintien du site et des emplois et une décision politique d'interdiction de leurs licenciements, décidant la manifestation unie à la préfecture. Aujourd'hui, le consensus n'est-il

pas destiné à interdire que les salariés puissent décider en assemblée générale, avec leurs syndicats, d'un appel à toute la population de Calais, aux élus, pour monter à Paris exiger le retour au sein de la SNCF de SeaFrance, seule décision à même de garantir l'activité, le service public et les emplois dans le cadre de la SNCF ? Encore faut-il vouloir réellement « désobéir à Bruxelles » et aux diktats de l'Union européenne. N'est-ce pas la soumission de tous — plus ou moins camouflée ou assumée —, aux institutions européennes, qui interdit que l'unité se réalise sur cette exigence simple, évidente, et qui découle des propos mêmes de ceux qui refusent de l'avancer clairement ?

A Calais comme à Dreux, le feuilleton de la Scop est bien commode pour escamoter les vraies questions, les vraies responsabilités, pour empêcher les salariés de décider librement en assemblée générale avec leurs syndicats, pour interdire la mobilisation unie de la population avec les ouvriers exigeant la réquisition par l'Etat de l'entreprise. Dans le cas de SeaFrance, il suffirait d'une décision simple et immédiate du gouvernement pour que la SNCF, qui a réalisé 230 millions de dividendes, réintègre immédiatement sa filiale et tous ses salariés pour assurer le service public maritime transmanche.

Les Scop : quelques repères historiques

- **La première association ouvrière de production, ancêtre de la Scop, date de 1834.** Elle est clairement d'origine cléricale : « *L'Association chrétienne des bijoutiers en doré* ».
- **Charles Gide** fut le dirigeant historique du mouvement coopératif français, théoricien de l'économie sociale, président du mouvement du christianisme social, fondateur de l'École de Nîmes. Dans son rapport de 1889, il présente son programme de coopération économique : associer capital et travail, faire du travailleur le propriétaire du fruit de son travail. La coopérative de production est pour lui le type même de l'association qui entre dans le cadre de la « solidarité » en l'opposant à la solution socialiste : « *Entre notre socialisme coopératif et le socialisme collectiviste, même le plus sympathique, il restera toujours cette différence essentielle que le premier est facultatif et volontaire tandis que le second est coercitif.* »
- **En 1879**, le congrès ouvrier de Marseille dénonce la « *voix mensongère* » de la coopération.
- **En 1906**, la Charte d'Amiens explique que « *le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de la réorganisation sociale* ». Le syndicat seul. Pas la coopération, exclue du projet. **Fernand Pelloutier**, l'inspirateur et le fédérateur des Bourses du travail, pense même que la « coopération » est condamnée au repli sur soi, à un certain égoïsme et à un mimétisme de l'entreprise patronale.

- **Les Scop sont aujourd'hui** devenues des « *sociétés coopératives et participatives* », encouragées par les gouvernements et par l'Union européenne qui a édicté un règlement des sociétés coopératives européennes (SEC) sur la base d'un décret de juillet 2003 en quarantevingt articles, fixant dans le détail la structuration et le fonctionnement des SCE, y compris les possibilités de « fusion-absorption » comme n'importe quelle entreprise capitaliste classique. Derrière le discours démagogique toujours teinté de cléricisme et de bonnes intentions charitables, il s'agit d'un ensemble de lois et directives contre la lutte de classe, visant à faire voler en éclats le Code du travail et le contrat de travail lui-même pour faire exploser les profits des donneurs d'ordre — grands groupes capitalistes et financiers — en baissant sans limite le coût du travail. Aujourd'hui, les Scop ont des principes intangibles, vérifiés par l'Union régionale des Scop, afin de leur permettre de bénéficier des avantages fiscaux liés à leur statut. Ce sont des entreprises comme les autres, inscrites dans le domaine concurrentiel, répondant aux exigences de profit et de rentabilité. Les statuts sont ceux des entreprises capitalistes classiques : société anonyme par action ou SARL. Les études démontrent que les salaires y sont en général plus bas que dans la branche d'industrie concernée.

D. M. ■

Quelques exemples de Scop aujourd'hui

Acome, une Scop basée dans la Manche (1 200 salariés), qui fabrique fils, câbles, fibres optiques, tubes et menuiserie PVC, a sauvé ses marchés en restant compétitive selon les bonnes vieilles règles du marché capitaliste, en créant des filiales au Brésil en 1998, en Chine en 1999 (qui ne sont pas en Scop), et répond aux exigences d'efficacité et de productivité d'une économie désormais mondialisée par une forte présence internationale.

La Scop Le Moulin Roty, à Saffré (44), née d'une communauté plutôt hippie (histoire relatée par la BD d'Hervé Tanquerelle, *La Communauté*), est passée du jouet en bois aux peluches haut de gamme, qui sont conçues et commercialisées par la Scop mais fabriquées par des sous-traitants en Chine. La Scop a juste ouvert un bureau en Chine pour contrôler le côté éthique de cette production déléguée... Commerce équitable oblige... Le P-DG régulièrement réélu de **MTM La Fraternelle, entreprise de manutention maritime de Montoir-de-Bretagne (44)**, est par ailleurs président de la chambre de commerce de Saint-Nazaire et membre éminent du patronat local.

Revue de presse

Election présidentielle : “une drôle de campagne” ...

Marie Stagliano

“**L**a drôle de campagne, sans propositions précises”, titre **Le Monde** (8 et 9 janvier) : « *Où sont les projets ? Et les propositions ?* » **Le Figaro** (5 janvier) stigmatise l'« absence de propositions » et le « flou sémantique » du projet Hollande. Une « absence de propositions » ? Un « flou » ? Si Nicolas Sarkozy ne s'est pas encore déclaré, son Premier ministre « *prépare le terrain* » et « *entre en campagne* » (**La Tribune**, 10 janvier). « *A l'occasion de ses vœux à la presse, François Fillon s'associe totalement à Nicolas Sarkozy (...) et s'adresse un satisfecit, se félicitant du “gel des dépenses publiques et de la réduction de 150 000 fonctionnaires” (...) ce qui relève “d'un exploit dans un pays qui a été si longtemps accoutumé au toujours plus”* », rapporte ce journal.

« *Tout cela suffira-t-il pour tenir les objectifs de 2012, alors que le budget est construit sur une croissance de 1 % jugée inaccessible ?* », s'interrogent **Les Echos** pour citer ensuite Fillon : « *Nous devons continuer de réduire*



Didier Migaud : “Enfin un homme de gauche qui parle de réduire la dépense publique.”

Le Figaro (10 janvier)

« *nos déficits et nous préparer à toutes mesures nouvelles éventuelles* » et indiquer que le Premier ministre s'est ensuite « *plu à attaquer François Hollande et la vacuité, selon lui, de sa candidature* ». Dans une chronique du **Figaro** (10 janvier), le candidat du PS est invité, ironiquement, à se tourner vers « *des amis qui peuvent l'aider* ». Parmi eux, Didier Migaud, l'actuel premier président de la Cour des comptes « *socialiste bon teint, longtemps proche de Laurent Fabius puis de Ségolène Royal* ». Celui-ci a fait, à l'occasion de l'audience solennelle de rentrée de la Cour des comptes, « *un discours en tous points remarquable* » juge le quotidien de droite. « *Bien sûr, il a rappelé à quel point il était impératif pour le pays de “s'éloigner de la zone dangereuse dans laquelle notre pays est entré” en matière d'endettement.*

Bien sûr, il a insisté sur la crédibilité “des engagements de la France en matière de finances publiques” (...). Bien sûr, il a martelé le fait que “les déficits sociaux doivent être éliminés” (...). Mais le morceau de bravoure de Didier Migaud a consisté à expliquer que “les mesures de redressement de nos comptes doivent porter à la fois sur les recettes et les dépenses, davantage sur les dépenses que sur les recettes. (...) Pour être efficace et accepté, l'effort de maîtrise des dépenses doit être partagé entre toutes les entités publiques et entre les Français” » Et l'article de conclure : « *Enfin un homme de gauche qui parle de réduire la dépense publique.* »

Le candidat du PS, lui, a déclaré, dès le début de sa campagne, vouloir « *donner du sens à la rigueur* ». Il vient d'annoncer que son projet serait présenté le 22 janvier prochain. Quel projet ? « *“Ma priorité, c'est le redressement du pays, de ses comptes publics”, a déjà prévenu le candidat durant la primaire du Parti socialiste* », rappelle **Le Monde** (8-9 janvier).

Présentant ses vœux « *au monde de l'Education* », Sarkozy a livré les grandes lignes de son programme électoral. Créer 60 000 postes d'enseignants en cinq ans dans l'Education nationale ? « *Irresponsable sur le plan budgétaire* » a-t-il indiqué, ajoutant que « *dans la situation financière qui est la nôtre nous devons et nous pouvons (...) faire mieux avec les mêmes moyens* ».

Que propose le candidat Hollande ? « *Après avoir annoncé la création de 60 000 postes sur cinq ans, il a ensuite précisé que ces recrutements se feraient par redéploiement* » (**Le Figaro**, 5 janvier) et « *dans la limite des moyens qui nous sont permis par le moment* » (**L'Humanité**, 5 janvier). Par « redéploiement »... « *dans la limite des moyens* »... donc en entérinant la suppression des 150 000 postes de fonctionnaires, dont les 60 000 postes d'enseignants ?

Sarkozy vient d'annoncer qu'il soutient le principe d'une taxe sur les transactions financières et que le projet serait adopté par le Parlement le mois prochain. « *La taxe Tobin compte un nouveau converti : Nicolas Sarkozy* », se félicite **Libération** (6 janvier). « *Le président candidat enfourche comme un cheval de bois une vieille revendication progressiste* » et marque un « *coup de barre à gauche* », commente **L'Humanité** (9 janvier).

Décidément, une « drôle de campagne »... Quant au « flou » des programmes, s'il ne renvoyait à la soumission des uns et des autres, chacun à leur façon, au respect de la « nécessaire réduction des déficits publics » !

Assises du rail : éclatement de la SNCF, du statut des cheminots et du service public

Au moment où nous bouclons cette page, on apprend par la voix de Guillaume Pépy, président de la SNCF, qu'il n'y aurait pas éclatement immédiat de la SNCF par une fusion avec Réseau ferré de France (RFF) car, selon lui « les cheminots ne l'accepteraient pas et empêcheraient, en retour, toute négociation d'une convention collective du ferroviaire voyageurs, alors que l'ouverture à la concurrence des trains intercity est programmée pour 2014 ». Cela confirme que le cœur de l'offensive en cours consiste bel et bien à tenter à tout prix d'associer les organisations syndicales au démantèlement du statut national des cheminots. Démantèlement qui est la condition de l'ouverture à la concurrence dictée par l'Union européenne. Une telle « négociation » constituerait un réel danger pour l'indépendance du mouvement ouvrier, comme nos correspondants l'expliquent dans cette page.

Laurence Fayard

POI
PARTI OUVRIER
INDÉPENDANT

Les mots d'ordre défendus par le POI

Cela représente le droit pour chaque citoyen de bénéficier d'un moyen de transport public, fiable, rapide, où qu'il se trouve sur le territoire national, dans des conditions de sécurité optimales.

Pour le POI, le maintien et le développement des lignes pour satisfaire les besoins de la population, le retour à la péréquation nationale des tarifs et le blocage des tarifs par l'Etat sont indispensables.

Pour cela, le Parti ouvrier indépendant se prononce pour :
— la renationalisation de la SNCF, le retour au monopole national,
— l'intégration des filiales de la SNCF dans le monopole national,
— le maintien du statut des cheminots SNCF et l'embauche des agents nécessaires pour satisfaire les besoins de la population.

Pierre Besse

Les « assises du rail » concoctées par le ministre des Transports, Nathalie Kosciusko-Morizet, ont rendu compte, le 15 décembre 2011, de leurs analyses et de leurs propositions pour l'« avenir » du chemin de fer en France. Dans cet article, nous analyserons les propositions faites en ce qui concerne les TER (transport express régional) qui concernent une majorité de la population pour ses déplacements domicile-travail et les étudiants et lycéens. Rien, bien sûr, ne surprendra les syndicalistes cheminots dans les propositions issues de ces assises du rail, tant elles sont l'application directe des directives européennes, à commencer par la première datant de 1991 et intitulée 91-440, ordonnant la séparation de la gestion de l'infrastructure du reste du réseau.

En France, cela s'est traduit par la création de Réseau ferré de France (RFF), qui, propriétaire des infrastructures, alloue des sillons horaires par péage aux entreprises ferroviaires.

Cela est déjà en place pour le fret, mais pour l'instant n'est pas encore en pratique pour le trafic voyageurs, si ce n'est la mise en circulation récente d'un train Paris-Venise.

Quelles sont donc les préconisations de ces assises concernant les TER pour l'année 2014 ?

Dans la commission 1, intitulée « le ferroviaire français au cœur de l'Europe », en page 9, il est souligné qu'une prochaine directive de l'Union européenne, prévue pour début 2012, impliquera l'ouverture à la concurrence du trafic voyageurs.

Dans la commission 2, intitulée « gouvernance ferroviaire », il est rappelé que les régions sont organisatrices des transports régionaux de voyageurs depuis 2002 (loi SRU sous le ministère de Jean-Claude Gayssot). La loi SRU est issue de la loi d'orientation des transports intérieurs (LOTI) de 1982 sous le gouvernement Mauroy-Fiterman et constitue le véritable point de départ de la régionalisation. La commission propose que les régions financent dorénavant la redevance d'accès à RFF jusqu'alors payée par l'Etat (1,5 milliard d'euros). Les régions financent déjà l'entretien et la rénovation des infrastructures à RFF. Le



Le président de la SNCF, Guillaume Pépy, et le ministre des Transports, Nathalie Kosciusko-Morizet, lors du 30^e anniversaire du TGV.

lecteur se posera la question : comment celles-ci pourront-elles garder le service d'aujourd'hui ?

La réponse est dans les propositions de la commission 3, intitulée « l'économie ferroviaire », qui propose des solutions aux régions. Page 8, il est écrit : « Le car ne saurait être exclu, dans certains cas, comme une alternative pertinente au train. »

Quelle aubaine pour les régions ! Plus de redevance d'accès à RFF, plus de charge d'entretien du matériel et de l'infrastructure. Mais en revanche quelle dégradation pour les usagers !

Dégradation du service public pour les populations et disparition d'un nombre conséquent de cheminots à statut

Diminution du confort, augmentation des temps de parcours, baisse de la ponctualité et augmentation certaine des risques sur le plan de la sécurité. Quelles lignes seraient concernées ? La commission répond : « *Celles qui ont moins de 20 trains par jour* », soit 11 200 kilomètres de lignes ! Donnons quelques exemples : Limoges-Poitiers, Limoges-Angoulême, Limoges-Ussel, Limoges-Guéret-Montluçon, Clermont-Ferrand-Montluçon, Clermont-Ferrand-Nîmes, Clermont-Ferrand-Aurillac, etc.

De plus, la commission propose, pour les lignes principales où le maintien du train sera nécessaire en raison du trafic, tout au moins à certaines heures, que la SNCF puisse embaucher du personnel hors statut pour faciliter la concurrence.

Le résultat de ces assises du rail est conforme à l'exigence des directives de l'Union européenne mises en place, particulièrement depuis la création de RFF en 1997, par les différents gouvernements de droite comme de gauche.

Précisons par ailleurs que dans les commissions participaient un certain nombre d'élus du PS. Elles impliquent l'éclatement de la SNCF, du statut des cheminots et la dégradation conséquente du transport public de voyageurs pour les populations. C'est un recul de civilisation.

Est-ce inéluctable, comme on voudrait nous le faire croire ?

La réponse, face à ce recul de civilisation, n'est-elle pas d'avancer comme mots d'ordre, dans l'unité avec les organisations, le retour au monopole public de la SNCF pour le transport ferroviaire, avec le maintien du statut national des cheminots directement lié au monopole de la SNCF ?

L'appel issu de la rencontre de syndicalistes et d'élus du 26 novembre donne cette perspective.

INFORMATIONS SYNDICALES

Déclarations des organisations syndicales des cheminots



CGT

« Pour la CGT, la continuité de service et la sécurité ferroviaire sont l'alpha et l'oméga du statut des cheminots. Les règles statutaires à la SNCF, dont fait partie notre réglementation du travail, garantissent plus qu'une condition sociale, elles sont les barrières de protection du niveau de sécurité des personnes et des circulations ainsi que de la qualité du service public. »



FORCE OUVRIÈRE
(UNION RÉGIONALE
PARIS NORD)

« Beaucoup se posaient la question : "A quoi bon des assises ferroviaires ?" »

La réponse est claire : la liquidation du statut, tel est leur credo ! (...)

Comme nous ne sommes pas euro-compatibles, nous pouvons réaffirmer que les seules revendications qui valent sont :

- A bas l'eurocompatibilité !
- Le statut pour tous les cheminots, tous les cheminots au statut !
- Retour au monopole d'Etat de la SNCF ! »

COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL DES FÉDÉRATIONS CGT, UNSA, SUD-RAIL, CFDT

« Les fédérations syndicales de cheminots CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT appellent les cheminots à ne pas laisser le service public SNCF, leur avenir et celui de l'EPIC entre les mains de libéraux aux intentions claires et identifiées (...). Ensemble, soyons revendicatifs et exigeants pour :

- défendre et développer le service public SNCF ;
- garantir l'avenir de l'entreprise publique SNCF ;
- préserver le statut social des cheminots ;
- améliorer les conditions sociales et de travail des cheminots. »

CONTRIBUTION D'UN MILITANT CGT

Maintien du statut national des cheminots et rien d'autre



Daniel Collin

Les préconisations des assises du ferroviaire qui se sont tenues du 15 septembre au 15 décembre 2011 sont claires : il faut

en finir avec le statut national des cheminots, présenté comme l'obstacle majeur à surmonter pour permettre l'ouverture totale à la concurrence en 2014. A l'annonce de cette mesure, entre autres, les organisations syndicales de cheminots se sont, à juste titre, indignées de cette attaque contre le statut. Ainsi, la fédération CGT des cheminots publiait le 15 décembre un tract expliquant les raisons de ces « préconisations » visant à « réformer le système ferroviaire pour une expérimentation de l'ouverture à la concurrence dès 2014 pour les TET (1) et TER (2) ».

Elle ajoutait : « *Les technocrates libéraux ont stigmatisé les cheminots sous l'angle de leur statut. Cette manœuvre gouvernementale vise à faire passer les cheminots pour des privilégiés dans une stratégie d'opposition des salariés. Le statut des cheminots n'est pas un privilège, il est le garant d'un service public ferroviaire de qualité alliant sécurité et réponse aux besoins de la nation 365 jours par an et 24 heures sur 24 (...). La préservation du statut des cheminots et le développement de l'EPIC SNCF sont des enjeux pour l'ensemble du monde ferroviaire.* »

Mais comment comprendre que dans le communiqué commun des fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT publié le même jour on trouve les revendications : « *Préserver le statut social des cheminots et améliorer les conditions sociales et de travail des cheminots ?* »

Rappelons qu'à l'ouverture de ces assises du rail, le ministre des Trans-

ports, Nathalie Kosciusko-Morizet, déclarait au journal *Le Parisien* (15 septembre 2011) : « *Il n'y aura pas, lors de ces assises, de sujet tabou.* » Et de préciser : « *Au mot de statut, je préfère celui de conditions sociales.* »

Puis, lors de la première rencontre des assises du rail, elle explique : « *Le gouvernement souhaite clairement la création d'un droit social commun de la branche du transport ferroviaire. Et, je le répète, un droit social commun ne peut pas vouloir dire la généralisation à toute la branche des dispositions applicables à l'entreprise historique, ce point doit être discuté.* »

Peut-on être plus clair ?

Faudrait-il, au nom d'une prétendue unité, en particulier avec la CFDT, abandonner la revendication claire : maintien du statut national des cheminots ? Soit le statut est maintenu, et alors, pourquoi ajouter « social » ? Soit c'est autre chose, et dans ce cas, les cheminots aimeraient bien savoir quelles

garanties du statut actuel seraient amenées à disparaître. S'agit-il de préparer les cheminots à renoncer au statut au profit de la convention collective, chère à SUD-Rail, qui intégrerait tous les travailleurs du rail, donc y compris ceux des entreprises privées ?

La CFDT se prononce depuis longtemps pour ce « *cadre social harmonisé* ». SUD, dans sa revue *Luttes sociales*, exige une convention collective nationale pour l'ensemble des travailleurs du rail. C'est bien de l'avenir du statut qu'il est question aujourd'hui. Rien ne sert de se cacher derrière son petit doigt : c'est la garantie statutaire d'emploi qui est directement menacée !

Maintien du statut national des cheminots et rien d'autre ! Intégration de tous les travailleurs de la branche au statut, retour au monopole public ferroviaire de la SNCF.

(1) Trains d'équilibre du territoire.
(2) Trains régionaux.

Transports ferroviaires

Consensus entre droite et "gauche" pour démanteler le service public nationalisé de la SNCF

Nul ne sera étonné que les différentes commissions mises en place dans le cadre des assises du rail comptent parmi leurs membres d'éminents adhérents du parti présidentiel, de hauts fonctionnaires et dirigeants d'entreprises privées ayant tout intérêt à voir disparaître le monopole national de la SNCF...

Mais force est de constater qu'elles sont également le cadre de l'union nationale entre droite et gauche pour aller au bout du démantèlement de la SNCF.

Prenez deux exemples. La commission n° 1 est présidée par Gilles Savary, député PS, et compte parmi ses membres Mireille Schurch, sénatrice de l'Allier au nom du groupe communiste républicain et citoyen et du Parti de gauche. Cette commission prône dans son rapport « un cadre social permettant une concurrence équitable entre tous les opérateurs » et « se pose la question d'un nouveau pacte social de branche ». Elle souligne « l'opportunité d'ouvrir la négociation d'une convention collective de branche ». Elle indique donc que l'ouverture à la concurrence, en application des directives européennes, nécessite d'en finir avec le statut national des cheminots, et souhaite, pour y parvenir, associer les organisations syndicales : « La totalité des partenaires sociaux se sont montrés ouverts (...) à ce que l'Etat invite les partenaires sociaux de la branche à ouvrir des négociations portant notamment sur le cadre social à mettre en place. »

« La date générale d'ouverture à la concurrence », souligne-t-elle, sera « celle qui sera fixée par la directive européenne annoncée pour 2012 par la commission et le Parlement ». Et elle précise que les régions sont le cadre de sa mise en œuvre : « L'intérêt, l'étendue et le rythme d'ouverture des TER à la concurrence doivent être à l'appréciation de chaque autorité organisatrice régionale. »

C'est donc, dans la grande majorité des cas, le PS et ses alliés (PCF, Front de gauche et écologistes) gérant les régions politiques, qui mettraient en œuvre la politique d'ouverture à la concurrence et de casse du statut.

La commission n° 3 dont fait, entre autres, partie Michel Teston, sénateur du Parti socialiste, écrit au chapitre sur la productivité au travail : « La dynamique des augmentations salariales découle en grande partie du statut. » « La commission invite donc à une plus grande modération salariale à la SNCF. »

« Le statut emporte une autre conséquence, sur le régime de retraite, dont le coût est à terme insoutenable pour l'opérateur historique. »

Puis plus loin : « La commission n'entend évidemment pas proposer la remise en cause du statut pour les personnels en bénéficiant aujourd'hui. »



Le premier train privé de voyageurs au départ de Paris à destination de Venise, le 11 décembre.

Enfin, « la commission juge indispensable de reconnaître à la SNCF le pouvoir de recruter librement en dehors du statut », dont elle dénonce « les rigidités ».

L'obstacle est clairement identifié : le statut. La commission préconise donc de baisser le coût du travail en s'en prenant aux salaires et aux retraites qui coûteraient trop cher et propose le recrutement de contractuels (CDD ou CDI) en remplacement des agents sous statut. C'est donc vers une entreprise à la France Télécom, où le nombre de personnels sous statut deviendrait minoritaire, qu'elle propose d'aller. Ces mesures toucheraient, de fait, l'ensemble des personnels. D'ailleurs, alors qu'aujourd'hui les contractuels de la SNCF bénéficient de la même réglementation du travail que les agents sous statut, la commission souligne que cette réglementation « ne peut constituer, en l'état, une référence qu'il conviendrait d'étendre, sans la réinterroger, à l'ensemble du secteur ferroviaire ». C'est main dans la main que sénateurs et députés de l'UMP et du Parti socialiste, hauts fonctionnaires et P-DG d'entreprises privées s'accordent à dire qu'il faut en finir avec le statut des cheminots et la SNCF comme service public nationalisé.

Faudrait-il attendre mai 2012 pour refuser cette politique ? L'appel de 160 militants ouvriers et élus, qui refusent le diktat de la troïka, répond parfaitement aux questions que se posent les cheminots et les usagers en refusant la dictature des déficits. C'est cela qui était au centre des discussions de la conférence du 26 novembre 2011.

Le débat qui s'instaure chez les cheminots est d'une importance capitale pour la sauvegarde du statut. Les revendications doivent être claires, précises, il y va de l'avenir des cheminots, mais pas seulement. Il y va de la sauvegarde d'un service public garantissant la sécurité de millions d'usagers. C'est dans ce cadre que nous ouvrons et poursuivons le débat.

ÉCLAIRAGE

« Des hausses de tarifs annuelles nettement supérieures à l'inflation »

Que signifierait l'ouverture totale à la concurrence pour les usagers ? Le rapport de la commission n° 3 le dit crûment : « La commission recommande une plus grande participation de l'usager du train (...). La part de financement à la charge de l'usager suppose des hausses de tarifs annuelles nettement supérieures à l'inflation (...). La commission propose de supprimer l'homologation des tarifs à la date où le transport de voyageurs sera ouvert à la concurrence. »

Et qui sera chargé de mettre en œuvre cette politique ? Les présidents de région, de « gauche » dans leur grande majorité : « La commission estime nécessaire de donner aux régions la maîtrise des tarifs de leur offre. » Voilà où mène la soumission à l'Union européenne !

ENSEIGNEMENT

Plus que jamais, poursuivre le combat dans l'unité pour le retrait du projet sur l'évaluation

Contribution d'une enseignante de collège

Enseignante, j'ai pris connaissance du discours prononcé par Nicolas Sarkozy dans la Vienne, le 5 janvier, à l'occasion de ses vœux « aux acteurs de l'Education ». Il a clairement désigné ce qui, pour lui, constitue l'obstacle à l'autonomie totale des établissements et à la dislocation complète du baccalauréat et des programmes nationaux : notre statut et les décrets de 1950 qui le régissent. Il a donc réaffirmé sa volonté de « redéfinir le métier d'enseignant » en disant vouloir mettre fin au « décalage » « entre ce que l'institution leur demande officiellement (aux enseignants — NDLR) à travers ces fameux textes statutaires de 1950 et la réalité de la société d'aujourd'hui, des élèves qui leur sont confiés ». « Cela va impliquer de la part des enseignants d'accepter de nouvelles manières de travailler, a-t-il ajouté, d'être davantage présents dans les établissements. »

Disloquer le statut des enseignants, c'est précisément le cœur du projet de réforme de l'évaluation du ministre Chatel. D'ailleurs, le président de la République l'a affirmé : « Si je tiens au projet de réforme de l'appréciation des enseignants sur lequel Luc Chatel travaille, c'est qu'il me semble faire un premier pas vers cette nouvelle conception du métier de professeur. »

« On peut discuter de toutes les modalités », a-t-il ajouté.

Une nouvelle grève nationale avec manifestation nationale au ministère pour obtenir le retrait

Or, Nicolas Sarkozy le sait, c'est pour le retrait pur et simple des projets de textes sur l'évaluation que, dans l'unité de l'ensemble de nos fédérations syndicales, nous avons fait grève et manifesté le 15 décembre dernier et que nous avons signé une pétition de toutes nos organisations sur cette exigence à près de 80 000. Et à ce jour, toutes les organisations syndicales, sauf le SGEN-CFDT, ont refusé d'entrer dans la « concertation » proposée par le ministre Chatel pour la mise en place de la réforme. D'ailleurs, une nouvelle grève nationale avec manifestation nationale au ministère pour obtenir le retrait du projet sur l'évaluation des enseignants, mais aussi pour l'annulation des suppressions de postes pour la rentrée 2012 (encore 14 000) qui sont en train de tomber par dizaines dans nos établissements, est envisagée le 31 janvier et est en discussion entre nos organisations. Car il est évident que si le gouvernement était contraint de reculer sur l'évaluation, ce serait un point d'appui pour la bataille pour l'annulation des suppressions de postes.

Une dernière question. François Hollande, candidat du PS à l'élection présidentielle, a annoncé, lui aussi, vouloir faire de l'enseignement le cœur de sa campagne électorale.

Or Vincent Peillon, chargé de l'Education dans son équipe de campagne, déclarait dès le mois de novembre 2011 : « Il faudra faire évoluer la définition du métier (d'enseignant), de ses tâches, de ses obligations, des services (1). » N'est-ce pas aussi s'en prendre au statut de fonctionnaire d'Etat des enseignants ? Alors, je m'interroge : que vaut la promesse de « recréer » 60 000 postes dans l'Education nationale, sans par ailleurs augmenter le budget, dans ces conditions ?

Je livre ces remarques à la réflexion de mes collègues.

(1) Le JDD.fr

Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime)

Grève au service logistique du Technicentre SNCF Le mouvement appelé dans l'unité fait reculer la direction

Correspondant

A l'appel des syndicats SUD et CGT, avec la participation active de FO, 100 % des cheminots du service logistique du Technicentre SNCF de Sotteville-lès-Rouen ont fait grève pendant quatre jours : une journée en décembre et les 2, 3 et 4 janvier.

Les cheminots en grève demandaient le maintien de tous les postes du cadre d'organisation (51 postes) et le comblement des postes vacants. La direction de l'établissement avait abaissé le cadre d'organisation à 49 alors qu'au 15 no-

vembre 2011 il y avait sept cents jours de congés et de repos non pris et qu'elle refusait aux agents de prendre leurs congés pour les fêtes de fin d'année.

Les cheminots demandent également deux agents supplémentaires pour des travaux prévus en avril 2012 pour une durée d'un an, alors que la direction avait prévu d'y affecter des intérimaires.

Devant le refus catégorique du directeur d'établissement de négocier, une audience est demandée au directeur régional. Une délégation composée du responsable régional CGT, de deux représentants du person-

nel CGT, de deux représentants du personnel SUD et d'un représentant du personnel FO est reçue le 6 janvier par le directeur adjoint, le DRH régional et le directeur d'établissement. Ils obtiennent :

- le maintien du cadre d'organisation à 51. Il n'est plus question de toucher au cadre d'organisation ;
- le comblement des postes vacants au 31 janvier par des cheminots au statut ;
- les jours d'absence non pris au 31 décembre seront régularisés au 31 mars ;
- la formation des agents pour le comblement des postes ;

— pour les travaux prévus en avril, les renforts seront fournis par des agents du Pôle emploi SNCF en priorité.

Conclusion de la représentante du personnel FO : « Un mouvement appelé dans l'unité avec toutes les organisations syndicales, sur un cahier revendicatif commun, validé par l'ensemble des cheminots et avec le rapport de force (100 % des agents en grève) permet de gagner. »

Réactions des agents après leur victoire : « Le mouvement n'a pas servi à rien » ; « on a obtenu ce que l'on voulait » ; « ça nous renforce pour les batailles à venir ».

En BREF

Création d'une école "Hautes études appliquées du droit" sur le plateau de Saclay (Essonne) 14 000 euros de frais d'inscription pour un diplôme de droit privé

La Conférence des doyens (droit-sciences politiques) a dénoncé la création d'une école de formation au droit privé, « Hautes études appliquées du droit », sur le plateau de Saclay. Cette école serait « portée par une société commerciale (société par actions simplifiée) et en partenariat exclusif avec l'université Panthéon-Sorbonne ». Selon la Conférence des doyens, qui dénonce ce « montant extravagant, contraire à la tradition de l'enseignement du droit en France », les droits d'inscription « seraient de 14 000 euros pour chacune des deux premières années et varieraient, entre 21 000 et 42 000 pour la troisième année » ! La Conférence des doyens « s'oppose résolument à la création de sociétés commerciales dont l'objet prétendu serait l'enseignement et la recherche du droit ».

Chronique

INTERNATIONALE

Irak : après neuf ans d'occupation

M. Amine

« Tout au long des neuf années d'occupation de l'Irak par l'armée américaine, le mensonge a été utilisé pour justifier toutes les étapes de l'œuvre de destruction américaine.

D'abord, il y avait "les armes de destruction massive", prétexte de l'intervention militaire, ensuite l'élimination de la dictature de Saddam Hussein et l'instauration de la démocratie.

Enfin, le prétexte de l'aide à l'armée irakienne pour sauvegarder la paix.

Les prétendues armes n'ont pas plus été trouvées que la dictature n'a été éliminée puisqu'un autre type de dictature s'est mis en place. Comme résultat de l'occupation, les nouveaux maîtres de Bagdad, alliés des Etats-Unis, attisent le feu d'un conflit ethnique et religieux

entre les composantes du peuple irakien : les sunnites, les chiites et les Kurdes.

L'unité du pays est constamment en péril au grand bénéfice

des puissances impérialistes. (...) Cette politique, qui entre dans le cadre de la politique américaine, risque de propager la violence ethnique, et beaucoup d'observateurs craignent qu'elle se transforme en guerre civile.

L'armée américaine a été forcée de se retirer d'Irak après les pertes encaissées et la résistance féroce qu'elle a trouvée (...). La situation que vit l'Irak aujourd'hui est le destin que réserve l'administration américaine aux pays qu'elle aspire à piller. La résistance est le seul moyen de faire face à l'intervention étrangère.

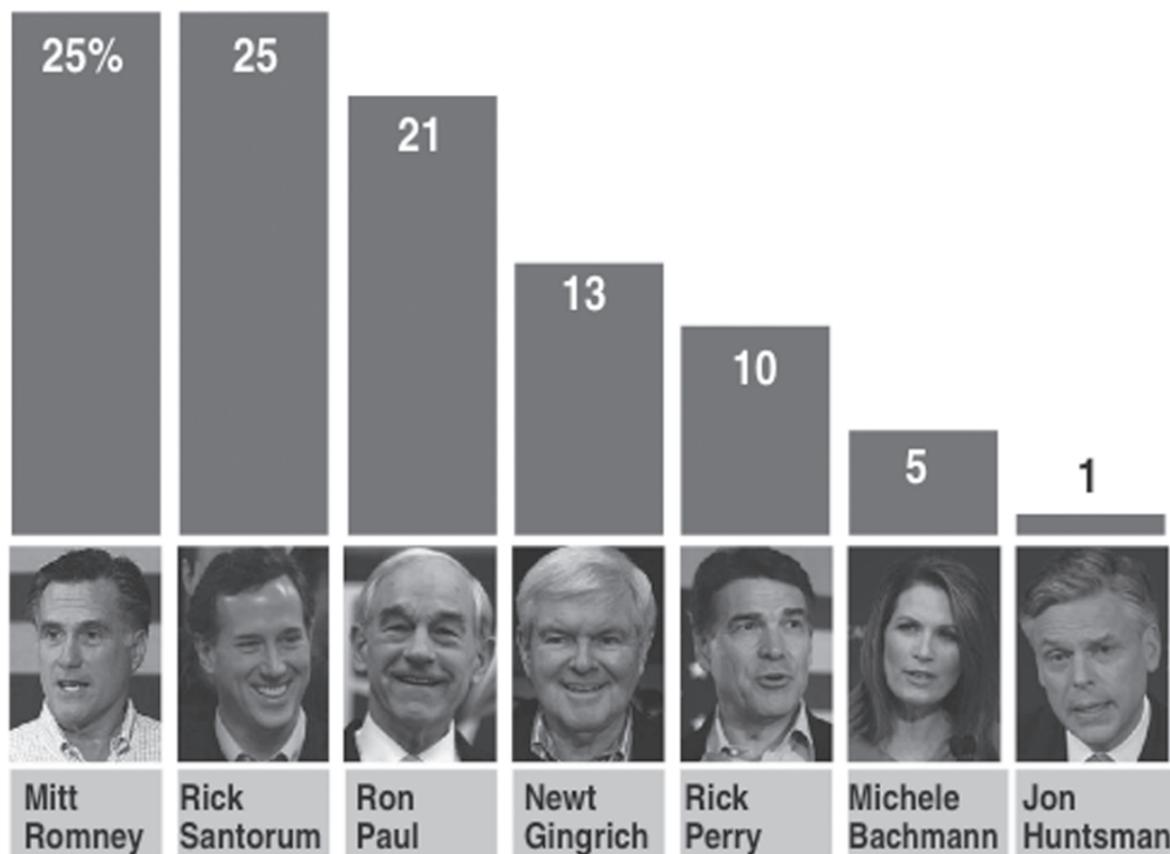
Les intervenants, lors de la conférence d'urgence "contre les guerres d'occupation, contre l'ingérence dans les affaires internes des pays et pour la défense de l'intégrité et de la souveraineté des nations", ont exprimé leur refus catégorique de l'occupation et indiqué qu'ils étaient prêts à faire face, contre les agissements des gouvernements impérialistes qui entendent, sous l'égide des Etats-Unis, dominer les autres pays pour piller leurs richesses naturelles. »

(Lu dans le journal du Parti des travailleurs algériens, *Fraternité*, n° 34, 15 décembre 2011.)

L'événement

Primaires républicaines en Iowa 2012

Mitt Romney remporte de justesse le premier caucus avec huit voix d'avance sur Rick Santorum



Les primaires républicaines révélatrices d'une profonde crise politique aux Etats-Unis

(Première partie)

De notre correspondant aux Etats-Unis

En novembre 2012, auront lieu aux Etats-Unis l'élection présidentielle suivies des élections législatives. On sait que l'un des piliers du système politique américain est le bipartisme : le candidat du Parti démocrate et celui du Parti républicain monopolisent le terrain de l'élection présidentielle. Le candidat de chaque parti est désigné au terme de « primaires » qui se déroulent dans chaque Etat et dans lesquelles les électeurs qui se sont fait inscrire comme démocrates ou républicains choisissent leur champion respectif.

En 2012, il n'y aura pas de primaires démocrates, car le président sortant, Barack Obama, n'a pas de concurrent au sein de son propre parti. C'est donc avec les primaires républicaines que la campagne électorale officielle a commencé. Elle a débuté dans l'Etat de l'Iowa et va se poursuivre dans l'Etat du New Hampshire le 10 janvier.

En juin 2011, les dirigeants du Parti républicain publièrent une proclamation solennelle indiquant qu'ils allaient regagner la Maison-Blanche en 2012, tout comme ils avaient remporté une victoire écrasante aux élections de mi-mandat, en novembre 2010, où les démocrates avaient subi une défaite cuisante à la Chambre des représentants et au niveau des Etats — défaite surtout due à l'abstention massive des électeurs déçus, les Noirs, les ouvriers et les jeunes qui avaient apporté leur soutien à Obama en 2008. Mais à peine la campagne électorale a-t-elle commencée que le Parti républicain est en train d'imploser, avec des candidats de premier plan qui, l'un après l'autre, jettent l'éponge après des scandales et des déficits d'image révélant leur manque de compétences mais surtout, comme conséquence de tensions politiques aiguës au sein de leur parti. Michele Bachman, candidate du Minnesota, Rick Perry, du Texas, et Herman Cain

(un ancien de Godfather's Pizza) ont tous été, à un moment ou à un autre, en tête des candidats du Parti républicain. Tous étaient largement soutenus par le Tea Party — mais tous ont mordu la poussière. Jusqu'au caucus (instance de vote pour les primaires — NDLR) de l'Iowa, Newt Gingrich, ancien président de la Chambre des représentants et candidat favori du Tea Party, était lui aussi considéré comme menant la course en tête. Mais sa candidature, elle aussi, ne tient qu'à un fil, car il a subi une défaite écrasante dans l'Iowa.

La principale raison pour laquelle les candidats soutenus par le Tea Party ne sont pas favoris est que la base traditionnelle du Parti républicain et les principaux sponsors financiers s'alignent derrière l'ancien gouverneur du Massachusetts, Mitt Romney, qui est en général considéré comme le seul candidat républicain crédible qui ait une chance de battre Barack Obama. Les principaux soutiens patronaux du Parti républicain (qui financent également le Parti démocrate) se sont retournés avec détermination contre l'aile Tea Party du parti et ses candidats. Pour quelle raison ? Un large secteur de la classe dirigeante n'a aucune confiance dans la capacité du Tea Party et du mouvement évangélique à lui procurer la stabilité et le leadership nécessaires pour éviter les écueils qui ne vont pas manquer dans la période à venir. Tous les principaux médias financiers déplorent le fait que, sous la pression de son courant, le Tea Party, le Parti républicain refuse d'aboutir à un compromis historique sur des restrictions majeures des « avantages sociaux » (les programmes sociaux d'aides aux plus démunis et aux retraités Medicare, Medicaid et Social Security) en échange de quelques augmentations d'impôts. C'est ce dont ont besoin les riches qui sont à la manœuvre, et Obama ne demandait pas mieux que de procéder à ces coupes claires massives.

Mais cet accord a été saboté par les idéologues de droite peu préparés à défendre les intérêts du patronat. Ils ont eu leur utilité en poussant le discours politique très

Les principaux soutiens patronaux du Parti républicain (qui financent également le Parti démocrate) se sont retournés avec détermination contre l'aile Tea Party du parti et ses candidats.

loin à droite, ce qui a grandement servi les intérêts du patronat américain, mais, maintenant, leur idéologie trop rigide leur interdit de passer des accords conformes aux intérêts de l'ensemble de la classe dirigeante : ils ne sont plus aussi utiles. La crise politique profonde et une possible fracture à l'intérieur du Parti républicain (on parle de la possibilité que le Tea Party présente ses propres candidats, distincts des candidats républicains, en novembre) se développent dans le contexte de la crise économique et politique qui s'aggrave dans le pays.

La grande déception que les gens éprouvent à l'égard d'Obama (pas de créations d'emplois, le sauvetage des banques et des spéculateurs aux dépens des travailleurs, l'augmentation des saisies et des évictions, un programme d'assurance maladie impopulaire et le fait qu'il signe un projet de loi qui fait des Etats-Unis un Etat policier permettant l'arrestation et l'emprisonnement de n'importe quel citoyen sans passer par le processus légal qui garantit les droits) crée un énorme vide politique. Selon un sondage du *Washington Post* et de l'institut de sondage ABC, publié en novembre 2011, moins de la moitié des Américains ont une bonne opinion des deux grands partis et 61 % sont favorables à l'idée d'un candidat indépendant. Parmi les électeurs qui ne se prononcent pas — en Californie par exemple — cette catégorie représente maintenant 35 % de l'électorat californien —, 73 % sont favorables au fait qu'il y ait la possibilité de choisir un candidat d'un troisième parti.

Ce phénomène suscite l'émergence d'un certain nombre de formations populistes de type conservateur qui se proposent de présenter des candidats dans tout le pays en 2012. La campagne la plus connue est celle que l'on appelle *Americans Elect* — une nouvelle entité disposant de vastes ressources financières (dont ils ont refusé de dévoiler l'origine).

Alan Benjamin ■

(La semaine prochaine : la place du mouvement « *Occupy Wall Street* ».)

Syrie

Le peuple syrien ne veut pas de la dislocation du pays



Manifestation, le 6 janvier, à Homs, à l'occasion des obsèques d'une victime de la répression.

François Lazar

.....
Selon le journal *Al Hayat* (3 janvier) publié à Londres, « les différents groupes de l'opposition syrienne se mentent les uns les autres (...). C'est la signature de l'accord entre le Conseil national syrien (CNS) et le Comité national pour le changement démocratique (CNCD) qui a mis en lumière cette question. » Le journal *Al Hayat* précise que « dans son article premier, l'accord stipule ouvertement le "rejet de toute intervention militaire étrangère, qui porte atteinte à la souveraineté et l'indépendance du pays" tout en précisant qu'une "intervention arabe n'est pas considérée comme une intervention étrangère". Cependant l'accord contourne cette position dans son deuxième article qui appelle à "protéger les civils par tous les moyens légitimes dans le cadre du droit international des droits de l'homme". » Pour *Al Hayat*, « il ne fait aucun doute que la question centrale de ce document est celle d'une intervention étrangère. Malgré le fait que le document la rejette, ses interprètes l'approuvent (...). Le communiqué publié par le bureau de Burhan Ghalioun (porte-parole du CNS, dont l'organisation majoritaire est la confrérie des Frères musulmans — NDR) rejette "l'intervention étrangère au sol pouvant nuire à l'intégrité territoriale syrienne et à l'indépendance" mais cependant est d'accord avec une "intervention étrangère qui impose l'établissement de zones tampons sous embargo aérien et maritime" (...). Ce qui est certain, c'est que l'opposition syrienne à l'étranger est victime d'une crise morale. Elle se rend compte qu'une intervention internationale est une invitation à fragmenter le pays et à le détruire. Cependant, ses efforts pour arriver au pouvoir lui imposent la nécessité

d'imiter ses homologues en Irak et en Libye (...). »

Quant à Haytham Manaa, porte-parole du CNCD affiché « à gauche », il se prononce dans une interview au journal libanais *Al Akhbar* (6 janvier), pour une intervention militaire arabe sous forme de « casques verts » qui seraient composés de Marocains, Tunisiens et Égyptiens, arguant, selon lui, qu'une telle intervention ne ferait pas de victimes civiles, contrairement à une intervention occidentale de type Otan.

Dix mois après le début des troubles, il demeure difficile de connaître le point de vue du "peuple syrien", si ce n'est son opposition massive à toute forme d'ingérence extérieure.

Le chiffre de cinq mille morts en Syrie, repris par gouvernements et médias de l'Alliance atlantique et leurs alliés, provient exclusivement des groupes d'opposants syriens liés à l'Otan et à la Turquie. Si nous ne pouvons, à ce stade, discuter de ces données, il est certain qu'il y a un très grand nombre de morts. Pour les uns, les attentats à la voiture piégée, méthode jusque-ici inconnue en Syrie, trouvent quant à eux leur origine dans l'incapacité militaire des opposants, notamment de « l'Armée syrienne libre », à entamer la cohésion des forces militaires demeurant très largement liées au régime. Pour l'opposition, l'émergence des attentats suicidés serait une machination politique du pouvoir en place.

La Syrie n'est pas la Libye. Cela pousse les stratèges de l'Otan, notamment américains, à mettre en question la possibilité d'une intervention, dont les secousses risqueraient d'ébranler davantage l'Etat d'Israël déjà affaibli par le mouvement révolutionnaire en Égypte. Au centre des préoccupations américaines, il y a le souci d'éviter tout « débordement

populaire » qui pourrait remettre en cause non seulement le régime mais surtout les accords passés et l'équilibre régional. C'est dans ce cadre qu'il faut appréhender la mission d'observation de la Ligue arabe, réalisée en lien avec le régime.

Pour l'écrivain libanais Fawaz Traboulsi, interviewé dans le journal *Al Ahrām hebdo* (4 janvier), « la position américaine est un élément essentiel dans la crise. Elle est inconstante et même mystérieuse. Elle parlait tantôt de l'intervention de l'armée pour assumer le pouvoir et tantôt de l'invitation au limogeage d'el-Assad. Cela tient au rôle syrien dans la préservation du calme du front nord avec Israël. Le régime syrien est également chargé du dossier libanais. Il est responsable de conduire le Liban aux négociations, comme il est responsable du Hezbollah. Cela explique le manque de clarté des positions israéliennes. Il faut comparer la situation avec celle de la Libye. Il y avait une scission claire et nette. Tripoli versus Benghazi et une autre au sein de l'armée. Il en a résulté un conseil national qui a encouragé l'ingérence de l'Otan. Il n'en est pas de même pour la Syrie qui est témoin d'une colère populaire spontanée opposée à des vestiges d'une opposition, outre un nombre de partis kurdes et nassériens, ainsi que le bloc des Frères et un nombre de personnalités d'opposition résidant à l'étranger. »

Si le caractère répressif et mafieux du régime syrien dirigé par Bachar el-Assad n'est pas une nouveauté, la perspective d'un démembrement du pays par l'intermédiaire d'une intervention militaire voit se dresser contre elle l'écrasante majorité du peuple syrien, toutes confessions confondues, loin des calculs politiques des relais locaux de l'Otan, du gouvernement américain et de l'Union européenne. Cet élément incontournable ébranle les bases mêmes d'une opposition extérieure essentiellement fondée sur le principe de l'intervention. ■

ÉGYPTE

Le maréchal Tantaoui annonce 1,8 milliard d'euros de réduction du budget

Correspondant

Au beau milieu d'un processus électoral qui semble ne plus en finir, alors que le procureur général demande la peine capitale pour le président déchu, Hosni Moubarak, et ses co-accusés, sans soulever d'émotion particulière dans la population, l'agence de notation Fitch a abaissé d'un cran la note souveraine de l'Égypte de BB à BB-, et prévenu qu'un nouvel abaissement pourrait intervenir dans les prochains mois. C'est dans ce contexte et au milieu de la polémique officielle sur la suite du calendrier (élection de la Chambre haute, Constitution, élection présidentielle) que le maréchal Tantaoui, président du Conseil suprême des forces armées (CSFA), a signé, le 4 janvier, un décret réduisant les dépenses de l'Etat de 14,3 milliards de livres (1,8 milliard d'euros). Ce sont les salaires des agents du secteur public qui seront le plus affectés, avec une réduction de 4 milliards de livres (500 millions d'euros), a indiqué le ministre des Finances, Momtaz el-Said. Sans compter 3 milliards de livres supplémentaires (375 millions d'euros) qui seront pris sur les réserves salariales. Conséquence : il est question de réduire de 10 % les primes des salariés du public, donc d'amputer de 8 à 8,5 % leur paie, puisque les primes et indemnités diverses constituent 80 à 85 % de celle-ci.

Autre conséquence : l'augmentation de 10 % des retraites des fonctionnaires qui devait intervenir au 1^{er} janvier 2012 est reportée d'au moins trois mois « afin d'en évaluer l'impact exact sur le budget de l'Etat », prétexte le ministre des Affaires sociales, Nagwa Khalil.

GRÈVE DES MEUNIERES, DES TRANSPORTS, DES FILATURES...

— Dans la première quinzaine de décembre, les travailleurs des moulins d'Assouan ont fait grève et occupé l'entreprise.

— Le 26 décembre, des centaines de conducteurs de microbus, qui transportent quotidiennement trois millions de voyageurs au Caire, se sont mis en grève.

— Le 27 décembre, ce sont plus de 800 travailleurs des filatures et de l'égrimage du coton de Mit Ghamr, sur les 1 070 que compte l'entreprise publique, qui ont fait grève et organisé un sit-in pour exiger les salaires non payés du mois d'août.

— Le 5 janvier, les pharmaciens des hôpitaux publics d'Alexandrie ont manifesté devant la direction régionale des affaires sanitaires.

— Le même jour, les travailleurs de la Compagnie égyptienne des aéroports ont organisé un sit-in et bloqué la circulation devant le siège de la compagnie.

— Le 9 janvier, des dizaines de travailleurs du métro du Caire ont organisé un sit-in à la station Martyrs (anciennement Moubarak). ■

TUNISIE

L'emploi ou le bâton...

Correspondant

"C'est la même politique que bâton de Ben Ali », avait dit le porte-parole de l'UGTT, condamnant les propos du Premier ministre, Hamadi Jebali, du parti islamiste Ennahda, qui menaçait de faire intervenir les forces de police contre les mobilisations et les sit-in. Des menaces, celui-ci est passé à l'exécution. Le bâton de la répression brutale et sauvage est tombé, mercredi 4 janvier, sur les enseignants des universités et des étudiants, auxquels s'étaient joints les journalistes, qui étaient venus protester au ministère de l'Enseignement supérieur contre l'occupation de la faculté des lettres de La Manouba par des nervis religieux qui, au nom de leurs opinions, voulaient imposer le port du niqab dans les salles de classe, voire la séparation des étudiants et des étudiantes, et empêchaient le déroulement des cours. Bien sûr, le bureau exécutif de l'UGTT a dénoncé ces atteintes à la liberté de manifester et de protester. Mais que signifie le communiqué de protestation du parti Ettakatol, membre de la coalition du gouvernement d'union nationale ? Est-il possible d'être à la fois du côté du bâton qui frappe et du côté des enseignants et des étudiants qui défendent pacifiquement leur droit à enseigner et à étudier ? C'est également la « politique du bâton » qui s'applique à l'encontre de toute la profession de la presse, à laquelle le gouvernement d'union nationale (« laïques » et « islamistes » confondus) veut imposer la nomination des hauts responsables et des présidents des organismes de presse écrite et de l'audiovisuel. Toute la profession des journalistes se mobilise. Ils ont organisé une mani-

festation lundi 9 janvier à la Kasbah, devant le siège du gouvernement, pour exprimer leur refus de toute forme de tutelle de l'information, dénoncer les agressions dont ont été l'objet certains d'entre eux et protester contre les dernières nominations dans le secteur.

GRÈVES, MOBILISATIONS ET SIT-IN DANS TOUT LE PAYS

Au même moment, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des relations avec l'Assemblée nationale constituante lâche du lest et concède devant la délégation du syndicat des journalistes tunisiens que le principe d'élections au sein des établissements médiatiques est nécessaire pour désigner les rédacteurs en chef et les directeurs de l'information.

Et dans tout le pays, les grèves, les mobilisations et les sit-in continuent, parce que les questions du chômage, des garanties d'emploi et de l'ajustement des salaires à l'escalade vertigineuse du coût de la vie continuent à se poser. La grève la plus significative est celle du bassin minier de la région de Gafsa. Cette région fut à l'origine de la vague révolutionnaire qui a conduit à la fuite de Ben Ali.

Mais, comme sous les gouvernements Ghannouchi ou Caïd Essebsi, la revendication de l'emploi des milliers de chômeurs diplômés reste inaudible par le gouvernement. Les solutions existent, nous a dit le secrétaire général de l'union régionale de l'UGTT, Mohamed Mirouï. Seulement elles exigent un traitement global de la question du chômage qui passe par l'engagement de l'Etat à créer des emplois dans tous les secteurs publics et parapublics de la région. Une telle solution suppose une autre politique. ■

Grèce

Le procès Photopoulos a commencé à Athènes, à la veille d'une nouvelle visite de la troïka

La solidarité internationale et la prise de position des syndicats en Grèce se développent. Le procès est ajourné jusqu'au 20 janvier.

Christel Keiser, Dominique Ferré

Au moment où nous bouclons *Informations ouvrières*, mardi 10 janvier à 18 heures, le syndicat des travailleurs de la Compagnie grecque d'électricité, GENOP-DEH, publie un communiqué informant que le procès du président de GENOP-DEH, Nikos Photopoulos, et de ses camarades, qui devait se conclure aujourd'hui par le prononcé du jugement, se poursuivra le 20 janvier. Le tribunal, ce 10 janvier, n'a pu procéder qu'à l'audition des cinq témoins de l'accusation. De très nombreux syndicalistes, travailleurs, mais aussi l'ancien président de la Confédération syndicale grecque GSEE, Christos Polyzogopoulos, ou encore l'ancien résistant Manolis Glezos, célèbre pour avoir arraché le drapeau nazi du Parthénon le 30 mai 1941, s'étaient rassemblés devant le tribunal pour soutenir les syndicalistes.

La veille — comme le note un communiqué de GENOP-DEH du 9 janvier — des délégations de syndicalistes ont été reçues par des diplomates dans les ambassades de Grèce à Madrid et Paris.

Délégations reçues courtoisement par des représentants du gouvernement grec, conscient de l'ampleur de la solidarité syndicale internationale qui s'est exprimée depuis début décembre.

Rappelons que Nikos Photopoulos, président du syndicat GENOP-DEH, et ses camarades ont été traînés devant le tribunal pour avoir occupé, du 24 au 28 novembre, le central de la compagnie grecque d'électricité qui procède aux coupures de courant contre les foyers qui ne peuvent pas payer leurs factures ou qui refusent de payer le nouvel impôt que le gouvernement au service de la troïka, a mis en place.

Délogés violemment par la police, ils ont été jugés et menacés de peines de six mois à cinq ans de prison pour « entrave à l'action des forces de l'ordre » et « entrave au fonctionnement des services publics ».

Le syndicat GENOP-DEH, dirigé par les militants du Pasok (parti socialiste grec), s'est opposé à la politique d'aus-



Nikos Photopoulos.

térité du gouvernement Pasok de Papandréou, comme à la politique du gouvernement d'union nationale de Papadémos (qui inclut le Pasok, la droite et l'extrême droite). GENOP-DEH refuse en particulier toute privatisation de la compagnie d'électricité DEH, comme l'exige la troïka. Il participe également du large mouvement qui voit des dizaines de milliers de travailleurs grecs, avec leurs syndicats, refuser la nouvelle taxe gouvernementale couplée à la facture d'électricité. Informés que le tribunal avait, à la veille d'une grève de 24 heures le 1^{er} décembre dernier, préféré reporter le jugement au 10 janvier, les coordinateurs de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples avaient fait circuler les informations et proposé aux organisations ouvrières du monde entier de se solidariser, sous les formes qu'elles jugeraient utiles, avec l'exigence d'abandon des poursuites judiciaires contre Nikos Photopoulos et ses camarades. De très nombreuses organisations dans le monde entier ont fait connaître leur solidarité, ce dont nous avons rendu compte dans ce journal.

La férocité des mesures exigées par la troïka, et appliquées servilement par le gouvernement d'union nationale de Papadémos, a amené, le 4 janvier dernier, à une nouvelle étape dans cette campagne.

La Confédération générale du travail de Grèce (GSEE), qui regroupe l'ensemble des syndicats du secteur privé — et dont la direction est majoritaire-

ment composée de membres de la fraction syndicale du Pasok, Paske — a nettement pris position dans un communiqué (*lire ci-dessous*) qui relie le refus de toute criminalisation de l'action syndicale au refus des nouvelles mesures exigées par la troïka en ce début d'année 2012, en particulier de la baisse du salaire minimum et la liquidation complète de l'accord national de convention collective, qu'elle qualifie à juste titre de « dernier bastion de la protection des travailleurs » (1). C'est un véritable « bras de fer » qui s'engage. D'un côté, Papadémos au nom de son gouvernement et de la troïka, menace les dirigeants de GSEE d'être responsable du « défaut de la Grèce en mars » s'ils ne cèdent pas sur les conventions collectives et le salaire minimum. De l'autre, les instances régionales, incluant celles des ports industriels du Pirée, d'Elefsina et de Lavrio, ont voté des appels aux instances nationales pour partir en grève le 17 janvier.

Dans de telles conditions, l'ajournement du procès Photopoulos au 20 janvier apparaît comme une hésitation de la part du gouvernement d'union nationale à frapper des militants qui n'ont fait qu'exprimer la révolte de tout un peuple contre la dictature de la troïka. ■

(1) A la suite de ce communiqué, notons en particulier que les TUC de Grande-Bretagne ou « Solidarnosc » en Pologne se sont adressés aux autorités grecques pour demander la levée des poursuites judiciaires contre les militants de GENOP-DEH.

PORTUGAL

Face aux multiples grèves et mobilisations, le gouvernement cherche à dresser le piège de la « concertation sociale »



Manifestation ouvrière dans les rues de Lisbonne, le 24 novembre 2011.

Correspondant

Au lendemain de la journée de grève générale du 24 novembre — réalisée à l'appel, dans l'unité, de la CGTP, de l'UGT et des syndicats indépendants, et dans laquelle se sont impliqués plus de trois millions de travailleurs (60 % des actifs) — le quotidien *Diario de Noticias* affirmait : « La troisième grève générale, qui s'est déroulée hier, n'a pas été comme les précédentes. Et elle a fini par accentuer la tension sociale et politique — au lieu de servir à l'affaiblir. »

Les résistances et les mobilisations qui se poursuivent dans tout le pays (des travailleurs du secteur des transports, aux pompiers et aux « forces de sécurité de l'Etat » elles-mêmes, jusqu'aux dizaines de milliers ayant des retards de salaire et qui sont confrontés à la faillite des entreprises dans lesquelles ils travaillent) sont une démonstration de la pertinence de la remarque faite par ce journal partisan du gouvernement.

Ces mouvements se dressent contre une attaque généralisée de tous les droits et conquêtes sociales de la population travailleuse portugaise. De fait, le Portugal continue à souffrir d'une énorme dégradation de son tissu économique et social. Deux chiffres suffisent pour l'illustrer : le fait que — selon les structures syndicales du secteur bancaire — rien qu'en 2011, le rendement annuel des travailleurs de CGD (la plus grande banque portugaise, non encore privatisée) a diminué de 25 % ; et un taux de chômage de 13,2 %, en novembre 2011 (le quatrième taux le plus fort de l'Union européenne, selon les chiffres officiels publiés récemment par Eurostat). En même temps, il y a une énorme fuite de capitaux vers l'étranger, en particulier vers les « paradis fiscaux ».

La CGTP abandonne la réunion de « concertation sociale » du 22 décembre...

Cette situation continue à s'aggraver en ce début 2012 avec une hausse des coûts de tous les produits essentiels pour la population (services de santé, alimentation, aides sociales et billets des transports, énergie...), alors que les salaires ont été réduits ou continuent d'être gelés depuis trois ans, ainsi que les promotions de carrière, alors que dans le budget 2012 de l'Etat est envisagée une diminution des subventions pour les vacances et Noël, affectant tous les fonctionnaires (actifs ou retraités) ayant un salaire mensuel ou une pension supérieurs à 1 100 euros. Il faut ajouter à cela que ce budget envisage des coupes drastiques dans tous les secteurs sociaux à la charge de l'Etat

(santé, éducation et Sécurité sociale). C'est dans cette situation que la principale centrale syndicale, la CGTP, a abandonné la réunion de « concertation sociale » le 22 décembre dernier, en affirmant : « La CGTP, comme toujours, est disponible pour trouver, par la voie de la négociation, y compris bilatérale, des issues qui respectent et valorisent les travailleurs et leurs droits », mais « elle n'accepte pas les impositions ni les politiques qui conduisent les travailleurs à la pauvreté et le pays au précipice ».

Dans ces circonstances, le gouvernement vient de reporter la décision sur les nouvelles règles concernant les allocations de chômage, qui prévoient notamment la réduction de 38 à 24 mois du droit aux allocations. Le ministre de la Solidarité et de la Sécurité sociale, Pedro Mota Soares (du CDS-PP), a affirmé : « Le gouvernement n'a pas annoncé (ces règles) aujourd'hui parce qu'il tient beaucoup à la concertation sociale, et il y aura mercredi prochain une réunion où il est très important que nous valorisons le rôle des partenaires sociaux. »

... nécessaire au gouvernement pour mettre en pratique le mémorandum signé avec la « troïka »

L'éditorial du même *Diario de Noticias* indique clairement l'impasse du gouvernement : « Sans le dire, l'ajournement de la délibération concernant les licenciements marque le recul de ceux qui, au sein de l'exécutif, ont minimisé la nécessité de se concerter avec le patronat, mais aussi avec l'UGT (au minimum !), sur l'éventail des mesures considérées nécessaires pour augmenter la compétitivité de l'économie et donner une plus grande efficacité au marché de travail. La tactique de négociation du ministère de l'Economie, en accordant au patronat des coupes dans l'aide au chômage, à la réduction des jours de vacances, à la réduction des jours fériés, à l'augmentation d'une demi-heure par jour de travail, etc., a conduit la négociation à l'impasse complète. »

Ainsi, le gouvernement a besoin de la « concertation sociale » pour continuer à mettre en pratique le mémorandum signé avec la « troïka ». Alors que se prépare le congrès national de la CGTP, qui se tiendra les 27 et 28 janvier prochains, une question revient partout dans les discussions : celle de l'aspiration à ce que soit convoquée une grève générale unie, à l'appel de la CGTP et des autres organisations, pour mettre en échec les attaques contre tous les secteurs de la population travailleuse, la nation portugaise, la démocratie. Pour sa part, la direction de la CGTP vient d'annoncer qu'elle appelait à une manifestation nationale le 11 février. ■

APPEL À LA SOLIDARITÉ AVEC DES SYNDICALISTES GRECS

NON à la criminalisation de la lutte syndicale

La Confédération générale du travail de Grèce (GSEE) affirme son soutien total au président du syndicat GENOP-DEH, Nikos Photopoulos, et à nos autres collègues qui attendent leur procès le 10 janvier 2012 à la suite d'un sit-in en novembre dernier au centre informatique de la compagnie pour empêcher la saisie brutale de l'impôt d'urgence sur les factures d'électricité qui fait partie du plan d'austérité destructeur imposé au peuple grec.

Une fois de plus, nous en appelons aux autorités afin qu'elles ne criminalisent pas l'action syndicale et qu'elles abandonnent les accusations à l'encontre des syndicalistes qui défendent le droit des citoyens à accéder sans entraves à un service public vital qui est doublement essentiel en cette période cruciale d'extrêmes difficultés.

Nous remarquons que l'audience du tribunal se déroule au moment où la compagnie publique grecque d'électricité DEH-Greek Public Power Corporation S.A., sans considération pour les difficultés extrêmes subies par les familles grecques, a annoncé brutalement de nouvelles hausses de 15 à 20 % du prix de l'électricité à

compter de janvier 2012 pour compenser son utilisation de lignite qui pollue l'environnement.

Nous remarquons également que cette audience précède de quelques jours la nouvelle arrivée de l'équipe de la troïka en Grèce avec de nouvelles exigences scandaleuses dictant l'abrogation de l'accord de convention collective nationale et le salaire minimum, de nouvelles coupes sur les salaires et sur les retraites, des licenciements massifs immédiats dans le secteur public et la baisse des contributions de Sécurité sociale des employeurs.

Nous réaffirmons avec fermeté que GSEE refuse sans équivoque toute discussion qui remettrait en cause l'accord de convention collective nationale et le salaire minimum qui est le dernier bastion de la protection des travailleurs et s'opposera à toute tentative de ce genre. Le mouvement syndical grec uni continuera sa lutte contre tout acte de violence dirigé contre nos revenus, nos droits, nos familles, nos vies et l'avenir de notre pays.

GSEE,
le 4 janvier 2012 ■

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

SOUDAN DU SUD

Et on nous avait présenté la scission du Soudan comme un gage de paix !

Plus de trois mille personnes ont été tuées la semaine dernière dans l'Etat de Jonglei, au Soudan du Sud, a rapporté à l'AFP Joshua Konyi, chef de l'administration locale où ces tueries ont eu lieu. « Nous avons compté les corps, et nous avons calculé à ce stade que 2 182 femmes et enfants, ainsi que 959 hommes, ont été tués », a-t-il déclaré.

Ces massacres au Soudan du Sud s'ajoutent aux tensions frontalières persistantes entre ce « nouvel Etat », qui a accédé à une prétendue indépendance en juillet dernier, et le Soudan dont il était jusqu'alors une région.

Et on nous avait présenté à l'époque cette scission du Soudan comme un gage de paix !

Rappelons que la frontière qui sépare aujourd'hui le Soudan du Sud du reste du Soudan suit exactement la ligne des puits de pétrole qui constituent la principale richesse de la région, exploitée par les grandes compagnies pétrolières internationales.

CHIFFRE

1,28

C'est, en dollars, la valeur atteinte par l'euro, son plus bas niveau depuis seize mois. Les doutes sur la solidité de l'euro et du système bancaire européen recommencent à ronger l'esprit des « marchés ».

ISRAËL

Commémoration interdite

La Cour suprême israélienne a refusé de se prononcer sur un recours contre une loi pénalisant les organismes qui commémorent la « Nakba » (« catastrophe » en arabe), l'exode des Palestiniens ayant accompagné la création d'Israël le 15 mai 1948 et la guerre qui a suivi, ont annoncé jeudi des organisations de défense des droits de l'homme.

Le texte prévoit des amendes pour les organismes financés par des fonds publics, tels que des municipalités et des institutions éducatives, qui marquent chaque année le « deuil » de la « Nakba », activité qualifiée de « contraire aux principes de l'Etat » israélien.

ESPAGNE

Nouvelle journée de grève des pilotes d'Iberia

Plus de cent vols de la compagnie aérienne espagnole Iberia ont été annulés lundi 9 janvier en raison d'une nouvelle journée de grève des pilotes pour protester contre la création d'une filiale à bas coûts, Iberia Express.

Le syndicat des pilotes Sepla a appelé à ce mouvement pour protester contre l'arrivée d'Iberia Express, s'opposant aux bas salaires imposés aux nouvelles recrues et dénonçant une « violation de la législation » pour non-respect de la convention collective.



Kazakhstan : après le massacre de Zhanaozen...

Photo AFP

Zhanaozen, le 18 décembre 2011 : une patrouille des forces spéciales au lendemain de la tuerie au cours de laquelle la police eut ouvert le feu sur un rassemblement d'ouvriers.

Notre hebdomadaire a rendu compte de la grève des ouvriers du pétrole du Kazakhstan (la plus grande des anciennes Républiques soviétiques d'Asie centrale). Le 16 décembre dernier, c'est une véritable tuerie qui a eu lieu dans les rues de la ville de Zhanaozen, avec au moins quinze victimes reconnues par les autorités, après que la police eut ouvert le feu sur un rassemblement d'ouvriers. La grève a commencé en mai 2011 dans les grandes entreprises d'hydrocarbures, privatisées par le régime, lorsque les ouvriers ont désigné eux-mêmes leur comité syndical, non reconnu par la direction de l'entreprise Karazhanbassmunai. Malgré la brutalité de la répression (meurtres, licenciements, condamnation à six ans d'emprisonnement de la juriste du syndicat, Natalia Sokolova),

les travailleurs ne lâchent pas sur leurs revendications. La grande presse française — qui appartient aux mêmes grands groupes capitalistes qui font de bonnes affaires au Kazakhstan sous le joug de l'ancien appareil dirigeant de la bureaucratie et de l'ex-KGB, rebaptisé KNB — se tait sur le massacre comme sur la grève.

Dès le 17 décembre dernier, l'Entente internationale des travailleurs et des peuples faisait circuler ces informations et l'expression de sa vive condamnation. Le Comité international contre la répression (Cicr), qui mène depuis plusieurs mois campagne pour la libération de Natalia Sokolova, a organisé, le 20 décembre dernier, une délégation qui a été reçue par le ministre-conseiller de l'ambassade du Kazakhstan à Paris.

Une délégation du Cicr reçue à l'ambassade du Kazakhstan à Paris

La délégation du Comité international contre la répression, constituée de Gérard Bauvert, journaliste, et de Jean-Jacques Marie, « a fait connaître à Monsieur le ministre conseiller la ferme condamnation du Cicr du bain de sang commis le 16 décembre à Zhanaozen (...). Pour le Cicr, le rejet obstiné des revendications des grévistes, le refus de leur reconnaître le droit de désigner eux-mêmes leurs représentants syndicaux sont responsables des incidents et du massacre. »

La délégation a fait connaître son exigence de libération immédiate de Natalia Sokolova, des autres syndicalistes et ouvriers emprisonnés.

Dès le lendemain, le ministre-conseiller de l'ambassade s'est adressé au Cicr en ces termes : « Je vous confirme que votre demande a bien été transmise au ministre des Affaires étrangères de la République du Kazakhstan qui devra la faire parvenir au gouvernement. Comme pro-

mis, je vous envoie en annexe le nouveau communiqué de presse pour vous tenir au courant de la situation. »

Le Cicr s'est donc à nouveau adressé, le 4 janvier 2012, au représentant de l'ambassade : « Monsieur le Ministre-Conseiller, Nous avons bien reçu les documents relatifs à la situation dans la région de Manguistaou. Nous vous en remercions vivement. Nous avons noté en particulier la déclaration du président de la République : "Les demandes des ouvriers étaient en général justifiées (...), l'employeur a décidé illégalement de renvoyer des ouvriers." Nous nous permettons toutefois de vous demander — comme nous l'avons fait lors de notre rencontre — quelle réponse les autorités apportent-elles à la demande de libération de Natalia Sokolova, injustement emprisonnée depuis le mois de juillet 2011. Dans l'attente d'une réponse que nous espérons positive, etc. »

VENEZUELA

Le gouvernement ne reconnaîtra pas les décisions de la Cour d'arbitrage de la Banque mondiale

Le gouvernement vénézuélien a déclaré qu'il ne reconnaîtrait pas les décisions de la Cour arbitrale internationale (Ciadi) qui dépend de la Banque mondiale, et qu'il quitterait cet organisme.

La Chambre de commerce internationale, dont le siège est à Paris, a ordonné au gouvernement vénézuélien de verser un milliard de dollars à la compagnie américaine pour la nationalisation d'actifs. De son côté, le groupe américain Exxon réclame 12 milliards de dollars. Le gouvernement vénézuélien a ordonné en 2007 la nationalisation des ressources pétrolières par l'instauration de sociétés mixtes où les compagnies étrangères sont minoritaires, la compagnie publique du pétrole vénézuélien PDVSA devant détenir un minimum de 60 % des actifs.

NIGERIA

Malgré la répression, les manifestations se multiplient contre la hausse des prix

La police nigérienne a violemment réprimé une manifestation contre l'augmentation du prix de l'essence jeudi 5 janvier ; à Kano, la plus grande ville du nord.

Le Nigeria connaît un climat social particulièrement explosif après le doublement des prix du carburant à la suite de la décision du gouvernement de supprimer les subventions le 1^{er} janvier.

La suppression des subventions des prix du carburant est très impopulaire au Nigeria, premier producteur de pétrole d'Afrique et pays le plus peuplé du continent, avec 160 millions d'habitants, dont la majorité vit avec moins de deux dollars par jour.

Annoncée par surprise par le gouvernement dimanche 1^{er} janvier, cette mesure a eu pour conséquence une hausse en flèche des prix à la pompe, le litre d'essence passant dès le 2 janvier de 0,30 euro à au moins 0,66 euro. Hausse qui se répercute évidemment aussitôt sur l'ensemble des prix.

Plusieurs manifestations ont déjà eu lieu ces derniers jours, notamment à Lagos, capitale économique du Nigeria, à Abuja et à Kano. A Lagos, des avocats ont manifesté pour les mêmes raisons. Une centaine de professeurs d'Université ont eux aussi marché dans les rues de Kano pour protester contre la hausse des prix et contre les violences répétées de la police.

A l'appel des syndicats, une grève nationale est appelée à partir du lundi 9 janvier.

BURUNDI

Que les entreprises privatisées retournent dans les mains de l'Etat



Bujumbura, le 5 janvier 2012 (Net Press) : Au cours d'une conférence de presse animée, le président du Parti des travailleurs et de la démocratie (PTD-Twunguruni), Paul Nkunzimana (notre photo), a indiqué que les institutions financières internationales avaient fait sombrer le pays dans une misère inouïe avec la liquidation des entreprises et des services publics. En effet, a-t-il expliqué, cette politique a pour conséquence la hausse récurrente des prix des denrées de première nécessité, un chômage chronique, la recherche du profit chez les entreprises privées au détriment de l'intérêt

de la population, la crise financière, etc. Bref, la paupérisation généralisée de la population.

Concernant la filière café, la Banque mondiale vient de blâmer le gouvernement du Burundi pour ne pas avoir achevé la liquidation de la filière café en tant que secteur public. Paul Nkunzimana a souligné que la privatisation de la filière café a déjà touché 13 stations de lavage sur 133 que compte le pays.

Toutefois, nul n'ignore que le café rapporte à l'Etat plus de 80 % des recettes d'exportation et constitue la principale source de revenus pour plus d'un million de familles. Ainsi, la politique de privatisation a placé le pays sous la tutelle des institutions financières internationales que sont la Banque mondiale, le FMI. De plus, a ajouté Paul Nkunzimana, le budget de l'Etat est à plus de 50 % d'origine extérieure, ce qui remet en cause la souveraineté du Burundi. Dès lors, l'arrêt de la privatisation de la filière café et le retour de cette culture dans le secteur public sont des conditions pour la survie des Burundais et la sauvegarde de ce pays.

ESPAGNE (suite)

Pressions accrues pour un nouveau pacte social

Après les élections du 20 novembre qui ont donné la victoire par défaut au Parti populaire néofranquiste de Mariano Rajoy, le nouveau gouvernement constitué le 22 décembre a exigé des « partenaires sociaux » la signature d'un nouveau pacte social. Rappelons que, le 2 février 2011, un pacte social sur les retraites avait été signé. Le gouvernement exige, entre autres, le gel total des salaires — donc, de fait, leur diminution — la liberté de licencier et le démantèlement du système actuel de négociations collectives. Partout dans le pays, de nouveaux conflits ont éclaté ou se poursuivent comme chez les enseignants, les personnels de santé, et, récemment, chez les travailleurs du métro de Bilbao. Ces mouvements mettent au centre la question de la défense des salaires, du combat contre les licenciements et-ou les suppressions de postes.

A cela s'ajoute un nouveau conflit chez les employés municipaux, car toute une série de mairies ont annoncé qu'elles ne respecteraient pas les conventions collectives.

Les secrétaires généraux de l'UGT et des Commissions ouvrières sont sommés de présenter un accord avec les patrons avant le Conseil des ministres qui aura lieu le 13 janvier 2012.

Même si ces responsables syndicaux ont déjà annoncé qu'ils étaient disposés à accepter la modération du niveau des salaires, l'accord est loin d'être conclu.